



**Paroisse**  
**Saint-Mathieu sur Loire**  
 Sainte-Luce | Thouaré | Mauves

## **NOUVELLE ORGANISATION DE LA PAROISSE POUR LA MISSION**

Depuis 2 ans, notre évêque Laurent Percerou a lancé une réflexion dans ses divers conseils (épiscopal, presbytéral, des délégués épiscopaux, des doyens), pour réorganiser le diocèse en fonction de ses moyens (humains, financiers, ...), pour organiser notre église pour les 15 années à venir. Après cette réflexion, il a pris diverses décisions qui vont plus ou moins avoir des impacts sur notre vie paroissiale.

L'une de ces décisions est la gouvernance des paroisses. Actuellement, pour organiser la vie paroissiale, les paroisses ont une équipe pastorale (des prêtres, des LEME, des diacres), une équipe d'animation paroissiale (EAP) qui se réunit une fois par mois et un conseil aux affaires économiques paroissiales (CAEP). Ensuite, il y a des responsables pour différents services.

Mais ce modèle tend à disparaître car il y a moins de prêtres, moins de finances pour payer des LEME. Ainsi, à l'échelle du diocèse, la vie ordinaire de l'église dans son fonctionnement a 2 millions d'euros de déficit. Je rappelle que les ressources du diocèse dépendent principalement des paroisses. Nos ressources paroissiales servent donc à faire vivre la paroisse, mais aussi les instances diocésaines, et parfois à soutenir des paroisses moins riches.

La nouvelle organisation voulue par notre évêque est celle-ci :

- Un curé est responsable avec un coordinateur paroissial qui le seconde dans sa mission. Ce coordinateur peut être employé à ½ temps.
- Une EAP (Equipe d'Animation Pastorale) se réunit régulièrement (1 fois par semaine ou tous les 15 jours) pour assurer la vie ordinaire de la paroisse, prendre les décisions pour la vie courante, ... On garde bien sûr les responsables des différents services de la paroisse.
- Un conseil paroissial missionnaire (CPM) décide des projets, des initiatives de la paroisse et les met en œuvre avec l'EAP. Ce conseil est composé de divers membres de la paroisse, représentée dans sa diversité. Ce conseil se réunit 2 ou 3 fois dans l'année.
- Un CAEP (conseil pour les affaires économiques de la paroisse) veille à la santé matérielle et financière de la paroisse par la tenue correcte des bâtiments, par une veille sur les ressources de la paroisse, ...

Avec l'EAP actuelle, nous allons mettre en œuvre ces orientations dans les mois à venir. Cela va sûrement modifier notre manière de vivre la paroisse, mais cette évolution est voulue pour continuer à « faire rayonner le message de l'Evangile pour tous, dans un secteur géographique donné, afin d'ouvrir les cœurs au Christ. »

Faire vivre la paroisse est l'affaire de tous, et certains seront appelés à prendre une place importante dans cette mission. Merci à tous ceux qui œuvrent déjà à cette mission, et à ceux qui répondront à l'appel de l'Eglise. Et gardez déjà cette date, d'**une assemblée de la paroisse, le 18 mai, de 10h30 à 12h00, à Sainte Luce**, pour envisager la mise en œuvre de cette organisation, **dans le dernier trimestre 2025.**

## RETOUR SUR :

### LA TABLE OUVERTE DU DIMANCHE 2 FÉVRIER



Venus d'Ukraine, d'Albanie, de Côte d'Ivoire, d'Italie, de Somalie, d'Erythrée, de Bretagne, d'ici ou d'ailleurs, nous nous sommes retrouvés pour déguster, dans une ambiance bien sympathique et conviviale, des plats de nos pays et régions. Ainsi, cela nous a permis, entre autre, de découvrir le byrek albanais, l'allocò ivoirien, ou les samoussas somaliens. Nous nous sommes bien régelés.

### LA RENCONTRE DIOCÉSAINE DU MOUVEMENT AMITIÉ ESPÉRANCE



Samedi 18 janvier 2025, nous étions une quarantaine de membres d'Amitié Espérance, mouvement pour les personnes en souffrance psychique, à la Maison St Clair, pour vivre une journée diocésaine festive sur le thème :

**« Ensemble, puisons à la source ».**

Le diaporama sur l'eau (bienfaisante, désaltérante ou dévastatrice) a préparé à la réflexion en carrefours.

*« L'aventure de chaque groupe d'A E n'est-il pas de creuser son puits pour partager ce qui fait vivre, les soifs, les ressources, les capacités d'écoute et de parole » ? Mgr Charrier*

Cette journée, moment fort dans nos vies, connaissant des hauts et des bas, s'est terminée par une célébration nourrie de nos apports.

*« Merci, j'ai été très contente de cette journée très réussie, de voir des visages connus et inconnus .» « Ça m'a réchauffé le cœur. ! » « J'ai revu des anciens. » « Il y avait beaucoup de bonnes volontés pour le rangement. » « Merci pour tout. »*

Contact diocésain : Martine V. : O6 77 04 38 39

## DIMANCHE 9 FÉVRIER : DIMANCHE DE LA SANTE

La Journée mondiale du malade se décline dans les diocèses français en un Dimanche de la Santé, généralement le dimanche le plus proche du 11 février, pour rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes et la préservation du don de santé sont des priorités évangéliques.

L'Église est présente sur le terrain de l'accompagnement, au sein des aumôneries hospitalières avec ses équipes de bénévoles qui œuvrent aux côtés d'associations laïques où tant de personnes de bonne volonté s'engagent aussi.

Encourager tous ces volontaires, qui partout en France dans les plus petits villages et les plus grands hôpitaux, dans la discrétion et la simplicité, se rendent présentes au jour le jour à l'autre, malade, seul, isolé, est l'une des dimensions du Dimanche de la santé. Les inviter à approfondir leur engagement, à poursuivre leur formation, à donner du sens à ce service et à cette mission aussi.

Sur la paroisse, des personnes visitent des malades ou des anciens dans leur quartier ou dans leur village; elles sont aussi invitées à prendre contact avec l'équipe du Service Évangélique des Malades : une façon de vivre ce service comme une mission en Église.

Faites passer le message !

**MESSE DES JEUNES : Dimanche 23 février à 11h à Ste Luce,**

la messe dominicale sera animée par les jeunes du groupe **M&S'm**. Venez nombreux.



**"LE PETIT MOT DE L'EGLISE VERTE":** En cette période hivernale, le groupe Eglise Verte vous indique comment est régulé le chauffage des maisons paroissiales pour **bien chauffer sans abuser**.

Maison St Matthieu à Ste Luce.

Sur les radiateurs électriques, la température de consigne est de 19 °C en mode occupation.

- Pour les locaux à utilisation particulière ( les 4 salles de réunion, certains bureaux) la détection de présence active le chauffage (effectif en 10 minutes) et le désactivera lorsque la pièce ne sera plus occupée (température réduite à 15,5°C).

- Pour le bureau d'accueil, le chauffage est programmé en fonction des horaires des permanences d'accueil dans la semaine.

Maison St Vincent à Thouaré.

Sur le programmeur horaire de la chaudière gaz, la température est réglée à 19 °C pendant les périodes d'occupation, puis ramenée à 17° C en dehors de ces périodes.

**Heureux les sobres, ils sauvegardent la maison commune !**



**JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE : Vendredi 7 mars**

Depuis plus d'un siècle, à l'initiative de femmes du monde entier, une journée de prière œcuménique est organisée aux 4 coins de la planète chaque année, le premier vendredi de mars.

Aujourd'hui, ce sont plus de 170 pays qui y participent. Chaque année, des femmes d'un pays et d'un continent différent préparent la célébration, choisissent les textes et rédigent les prières. Cela donne à chaque célébration annuelle une coloration particulière.

Bien que toujours organisée par les femmes, cette prière mondiale est ouverte à tous : Hommes, femmes et enfants chrétiens de toutes confessions.

En 2025, ce sont les femmes chrétiennes des îles Cook qui nous invitent à partager cette prière universelle autour du thème : « **Vous êtes mes créations merveilleuses** » à partir du Psaume 139, 1-18.

**Pour notre secteur, la JMP se déroulera le vendredi 7 mars à 19h 30 dans les salles St Matthieu à Ste Luce.** N'hésitez pas à venir nombreux et à en parler autour de vous. Renseignements : O. Le Falher 06 03 01 50 29

***A noter!***



**Lundi 17 février** Prière du chapelet à 20h à Mauves

**Jeudi 27 février** Formation biblique à 14h30 à Ste Luce

**Jeudi 27 février** Premier pas dans la Bible à 19h3 à Thouaré

**Vendredi 28 février** Rencontre du groupe Spiriteens à 19h30 à Ste Luce

**Vendredi 28 février** Prière du chapelet à 18h à Thouaré

**Samedi 1er mars** Formation En marche avec Jésus à 09h à Ste Luce

## PORTER LA COMMUNION AUX MALADES



*Cette semaine nous rencontrons Sylvia Thomas de Thouaré qui va nous livrer un témoignage sur la mission de porter la communion aux malades.*

Sylvia, dans un premier temps, peux-tu te présenter pour nos lecteurs qui ne te connaîtraient pas ?

Je suis Sylvia Thomas, mariée, mère de 3 enfants, originaire de l'Île Maurice. Je suis arrivée à Thouaré il y a une trentaine d'années. A mon arrivée, j'ai été engagée dans de la paroisse comme catéchiste. Par la suite, j'ai été pendant 6 ans aumônier à l'EHPAD de la Seilleraye, puis, pendant un temps, responsable de la pastorale de la santé. Aujourd'hui, je navigue entre Thouaré, l'Île Maurice où j'ai ma mère de 103 ans et Lyon où sont installés mes enfants.

Tu fais partie des personnes qui portent la communion aux malades, peux-tu expliquer comment cela se déroule ?

Oui, je vais porter la communion à un couple de Sainte Luce. Il faut se rappeler que la communauté de l'Eglise est plus large que les personnes qui se rassemblent à la messe, il y a toutes les personnes malades ou handicapées que l'on ne voit pas et qui ont le désir de rester unies au Christ. Dans l'élan de la messe où je reçois une hostie consacrée dans une custode, je me rends chez la personne. Nous suivons le rituel adapté, c'est-à-dire avec un temps d'accueil, un temps de la Parole et la liturgie de la communion proprement dite. Il faut préparer cette liturgie avec une nappe, un cierge, un crucifix, des fleurs et la custode, il y a un petit guide de la pastorale santé qui détaille tout cela.

Comment t'es-tu sentie appelée à ce service, cette mission ?

C'est lors de ma mission à la Seilleraye que j'ai pris conscience de l'importance de l'Eucharistie pour les personnes malades : c'est un réconfort précieux, une force, un soutien qui les aide à ne pas se replier sur leurs souffrances. J'ai ce besoin d'aller visiter les personnes isolées, malades ou en situation de handicap pour leur porter le Christ, dont elles ont un grand désir. Ces visites sont aussi l'occasion de leur porter le bulletin et d'échanger des nouvelles pour les relier à la communauté de l'Eglise. C'est dans la phrase de l'évangile de Mathieu au chapitre 25 « j'étais malade et vous m'avez visité... »\* que se fonde cette mission.

Au-delà de ce que tu apportes aux personnes que tu visites, est-ce que cette mission t'apporte quelque chose ?

Oui, c'est beaucoup de joie, la joie de l'accueil que l'on reçoit, la joie de voir le réconfort que l'Eucharistie apporte aux malades.

*\* Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !*

Propos recueillis par Jérôme G.